

# **Lettre de l'instituteur de Crozon-le-Fret pour se plaindre de l'état de son école.**

**Numéro d'inventaire :** 1995.01568.2

**Auteur(s) :** Rohel

**Type de document :** correspondance

**Date de création :** 1946

**Description :** 1 feuille double manuscrite.

**Mesures :** hauteur : 312 mm ; largeur : 199 mm

**Mots-clés :** Bâtiments scolaires : Écoles primaires

**Filière :** École primaire élémentaire

**Niveau :** Élémentaire

**Nom de la commune :** Crozon

**Nom du département :** Finistère

**Autres descriptions :** Langue : Français

Nombre de pages : 3

**Lieux :** Finistère, Crozon

~~Monsieur Pohel, instituteur public de  
Crozou. Lequel, à M<sup>e</sup> l'Inspecteur Primair~~

*JANV*

Monsieur l'Inspecteur

A la suite de la visite de  
M<sup>e</sup> l'Inspecteur général, chargé de la recou-  
pection des établissements scolaires sinistres  
et de vous-même, j'étais en droit d'atten-  
dre un effort sérieux du service départe-  
mental de la Reconstruction et de la  
Municipalité de Crozou en vue de poursui-  
vre activement les réparations de l'école  
dont j'ai la charge. Effectivement, quelques  
jours après votre inspection, le conseiller munici-  
pal responsable des bâtiments communautés,  
accompagné de l'"Entrepreneur", est venu  
faire un état des travaux à effectuer en vue  
de l'établissement d'un devis (le 3<sup>e</sup> depuis  
un an). Il m'a quitté en me disant qu'il  
avait à sa disposition tous les matériaux  
nécessaires et que la reprise des travaux ne  
pouvait plus tarder.

Or, ceci se passait le 6 novembre 1946,  
depuis je n'ai plus eu aucune nouvelle. L'école  
supporte mal les tempêtes actuelles. Son état  
s'aggrave de jour en jour, je dirai même,  
d'heure en heure. L'air et l'eau pénètrent de  
toutes parts. Les murs du bâtiment tout entier  
sont de véritables épouges. La salle de classe  
inachevée que vous m'aviez conseillé d'utili-  
ser, s'avère désormais impossible, faisant  
lau par son plafond. Belle est, M<sup>e</sup> l'Ins-  
pecteur la pitoyable vérité!

Quant aux responsables de cet état de chose,  
je maintiens ce que j'ai dit à M<sup>e</sup> l'Inspecteur  
général et à vous-même; on peut ne pas  
douter de la bonne volonté de la Municipalité,  
mais, je m'étonne qu'un entrepreneur éprou-  
vant probablement un malin plaisir à  
retarder la réouverture en état des locaux scolaires  
puisse la tenir en échec.

Tuis je vous demander, M<sup>e</sup> l'Inspecteur,  
d'aviser à nouveau le service départemental  
de la Reconstruction et de rappeler à M<sup>e</sup> le  
Maire de Brozon, les paroles de M<sup>e</sup> l'Inspecteur

général.

je vous prie de me croire, Il s'inspecteur,  
tout entier au service de l'école.

Brazza. Le fut, le 29 novembre 1946  
l'institution publique

Louis Robe  
S

